

Cuges au Mag



Magazine municipal mensuel de Cuges-les-Pins - N°66 Novembre 2021

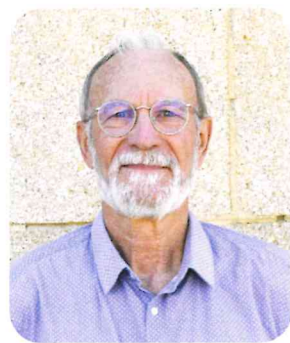


DOSSIER : DÉVIATION



www.cuges-les-pins.fr

ZOOM SUR LES ACTIONS DES ÉLUS



Irrigation de la plaine agricole, où en sommes-nous ?

Les études portant sur les projets d'irrigation de la plaine agricole avancent et nous restons vigilants pour garantir les intérêts maximum de la commune et de ses habitants.

Après avoir finalisé le projet de réutilisation des eaux usées traitées en irrigation (REUT) qui permettra de couvrir les besoins en eau sur une surface agricole de 48 ha, nous poursuivons avec la métropole les études complémentaires pour desservir l'intégralité des 180 ha de la Zone Agricole Protégée.

La métropole a programmé au 1er semestre 2022 la création d'un 2ème forage sur le périmètre de Puyricard.

La décision d'autorisation sur ce forage, pour un partage entre l'eau potable destinée à garantir les besoins de consommation des habitants de Cuges et ceux de l'agriculture, relève de l'Etat: Décision de principe de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et application à confirmer par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM).

Nous serons attentifs sur ces décisions de l'Etat qui conditionnent le succès futur de notre ZAP

Jacques FAFRI
Conseiller municipal délégué à la Zone Agricole Protégée et à l'agriculture



Sécurisation des entrées de ville

Nous avons récemment rencontré la Direction des routes, service de la Métropole, afin d'évoquer des demandes d'autorisation d'implantation de dispositifs de ralentissements sur la RDN8.

Ceci correspond à une demande forte de la population et à notre volonté de sécuriser les accès de ville où la circulation est dense et où les limites de vitesse ne sont pas toujours respectées.

Sous réserve des accords métropolitains, nous avons obtenu que deux plateaux-traversants soient installés, courant 2022 aux entrées est et ouest du village.

Des panneaux clignotants d'avertissement de traversée d'enfants et/ou des radars pédagogiques d'indication de vitesse pourraient également être mis en place.

Marie-Laure ANTONUCCI
Conseillère municipale déléguée au logement et à l'habitat

SOMMAIRE

- 2 ZOOM SUR LES ACTIONS DES ÉLUS
- 3 ÉDITO
- 4 VIE MUNICIPALE
- 5 ACCESSIBILITÉ
- 6 ENFANCE
- 7 CMJ
- 8-9 ASSOCIATIONS
- 10-11 CULTURE
- 12-13 DOSSIER
- 14 PORTRAIT
- 15 ART EN CIEL
- 16 AIDE AU LOGEMENT
- 17 TRAVAUX
- 18 PETITS BONHEURS
- 19 RETOUR EN IMAGES
- 20 4ÈME DE COUVERTURE

ÉDITO



Cuges compte cette année près de 200 nouveaux arrivants, chiffres officiels transmis par les services postaux. Cuges devient donc petit à petit non plus un village mais une ville de 5 300 habitants, tous convaincus de trouver en ces lieux une certaine sérénité et surtout un cadre de vie agréable. Il est vrai que notre plaine agricole identifiée sous le nom de « Zone Agricole Protégée » permet une certaine attractivité déclinée en mode « naturel » et les projets qui l'entourent ne peuvent que valoriser cet espace exceptionnel d'une superficie totale de près de 300 hectares.

Accroître la population ne peut s'envisager sans mettre en parallèle une amélioration des infrastructures routières ne serait-ce que pour permettre à chacun de se rendre à son travail. Cuges se situe en effet au cœur d'un carrefour économique important constitué par la zone des Paluds et la zone industrielle de Signes ainsi qu'à la croisée de villes génératrices d'emplois que sont Marseille, Aix et Toulon. Ce sont ces raisons qui nous autorisent aujourd'hui à penser qu'il est inacceptable de ne pas envisager un véritable tracé de contournement de la commune pour permettre une fluidité du trafic routier et désengorger notre cœur de ville. Nous nous battons sur ce sujet depuis bientôt cinq ans d'où l'arrêté d'interdiction des poids lourds pris en 2018.

Vous trouverez dans ce magazine un résumé de ces actions conduites avec le département du Var pour défendre nos intérêts et apporter les arguments nécessaires à la création d'une véritable voie de contournement et ainsi faire prévaloir notre vision du territoire.

Oui, le rôle du maire est de défendre ses projets et si la démocratie permet les contre-pouvoirs, il revient aussi à leurs auteurs de vérifier leurs sources avant d'écrire ou dire n'importe quoi. C'est en l'occurrence pour cette raison que j'ai demandé à nos opposants de rectifier leur tribune jugée à mon sens comme manquant d'objectivité à l'égard de certains projets ou réalisations municipales. Je comprends très bien qu'ils puissent quelquefois être à court de propos ou d'arguments et qu'ils puissent trouver intérêt à dénigrer, une fois n'est pas coutume. Mais cela a bien évidemment des limites surtout lorsque les propos remettent en question quelques beaux projets se rapportant principalement à notre jeunesse.

Ainsi, il est inacceptable d'écrire ou même de faire penser que la Magdala, qui a fait l'objet de nombreux travaux ces derniers mois, pour permettre un meilleur accueil de nos jeunes, soit jugée par nos opposants « comme étant un lieu peu sécurisé et peu accueillant pour nos enfants... ».

Non seulement ces propos remettent en question le travail des équipes municipales qui se sont mobilisées depuis plusieurs mois pour parfaire ce lieu et les projets qui l'entourent, mais ils portent également atteinte de façon injuste et injustifiée au projet d'accueil en nocturne et les samedis des 11-17 ans, et donc l'activité du secteur jeunes que nous relançons aujourd'hui avec les équipes d'animation. Bien évidemment, les aménagements extérieurs ne sont pas totalement achevés et cela avait d'ailleurs été précisé lors de l'inauguration. Je peux vous assurer que tout sera fait au mieux et avec tous les moyens qui s'imposent.

La censure « comme ils disent » est l'outil des dictatures; l'objectivité et le respect du travail une règle et un principe de fonctionnement auxquels je suis particulièrement attaché. Je remercie donc publiquement mes opposants de bien vouloir respecter ces principes.

Bernard Destrost

Maire de Cuges les Pins

Vice-président du Conseil de territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile

Conseiller Métropolitain

VIE MUNICIPALE



LA MAIRIE VOUS INFORME

Cérémonie des nouveaux arrivants, demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, élections présidentielles, découvrez toute l'actualité municipale.

ATTENTION PV



Pour rappel, il est interdit de stationner rue Victor Hugo et place Lucius Cal. Nous constatons trop d'incivilités au niveau du stationnement qui gênent les usagers. Merci de veiller à respecter les emplacements de stationnement. La police municipale va procéder à une phase de verbalisation.

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

En vue des prochaines élections présidentielles et afin de recevoir la nouvelle carte électorale, les personnes qui ont changé d'adresse sont invitées à se présenter au service élections, à l'accueil de la mairie, munies d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Pour plus de renseignements, merci de contacter le **service élections au 04 42 73 39 56**

CÉRÉMONIE DES NOUVEAUX ARRIVANTS

La municipalité de Cuges-les-Pins organise le **12 novembre prochain** une cérémonie pour accueillir les nouveaux arrivants dans le village. La cérémonie aura lieu à **19h à la salle des Arcades** en présence de M. le maire.

DÉPÔT DES DEMANDES D'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Suite aux **intempéries du 4 octobre 2021**, la municipalité a effectué **une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle**.

Depuis mai 2019, l'application iCatNat permet aux communes de déposer leur demande directement sur internet. Ce service présente de nombreux avantages :

- Transmission accélérée et sécurisée de la demande communale en préfecture.
- Suivi en temps réel de l'état d'avancement de l'instruction de la demande.
- Transmission par messagerie électronique des décisions adoptées.

Les dossiers adressés par le Préfet au Ministère de l'Intérieur, sont soumis à l'examen d'une commission interministérielle.

Celle-ci se réunit mensuellement et exceptionnellement en tant que de besoin. Si la commission émet un avis favorable, l'état de catastrophe naturelle est reconnu pour la commune par un arrêté interministériel qui paraît au Journal Officiel.

La commune a déposé une reconnaissance de catastrophe naturelle auprès de la préfecture le 5 octobre 2021.

Les particuliers et les entreprises sinistrés par les intempéries sont invités à déclarer leur sinistre auprès de leur assureur dans les conditions prévues par leur contrat d'assurance.

RÉUNION D'INFORMATION PLUI

Le projet de PLUi du Pays d'Aubagne et de l'Étoile en cours d'élaboration avec l'ensemble des communes du Territoire avance à grands pas. Une réunion publique aura lieu le **5 novembre prochain à partir de 18h à la salle de la Pléiade à la Destrousse.**

ACCESSIBILITÉ



ACCESSIBILITÉ POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

La commune poursuit son programme d'investissements sur les ERP*(Etablissements Recevant du Public). Mme Louis, conseillère municipale, déléguée au handicap fait le point sur la situation.



« Comme le rappelle la loi du 11 février 2005, chaque commune a pour obligation de mettre en accessibilité tous les établissements recevant du public. Ces travaux sont financés à hauteur de 80% l'Etat avec le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales (SGAR) et permettent ainsi d'aider les communes à réaliser ces travaux selon les normes en vigueur. En 2017, la commune a réalisé la 1ère tranche des travaux d'accessibilité comprenant la crèche, la police municipale, la salle des mariages, la mairie, le foyer des anciens, la Poste et l'Eglise St Antoine. En 2020, la mairie a fait appel à un bureau d'étude afin de réévaluer les besoins en matière de conformité et de budget pour la seconde tranche de travaux. A ce jour, nous avons pu réaliser l'accessibilité : à l'école maternelle, à la buvette du boulodrome, au stade de football et à la médiathèque. L'accès aux terrains de tennis est en cours de réalisation. Quelques éléments seront repris, notamment au stade où le cheminement a subi des dégâts lors des dernières intempéries. Nous nous réjouissons de poursuivre notre engagement envers nos administrés en 2022 afin de leur permettre un meilleur accès à l'ensemble des bâtiments et des sites publics de la commune. »

Laëtitia Louis, conseillère municipale déléguée au PAVE, au handicap et à l'accessibilité

ZOOM SUR L'ACCESSIBILITÉ DES ERP

L'un des aspects importants dans la démarche d'ouverture d'un commerce est sa mise en accessibilité.

Les bâtiments doivent être accessibles, au moins en partie, à toute personne en situation de handicap, et ce, quelle qu'en soit la nature.

Si les règles semblent évidentes, d'autres le sont beaucoup moins, notamment en ce qui concerne les couleurs et l'éclairage intérieur.

ACCESSIBILITÉ ET SÉCURITÉ : ATTENTION À LA RESPONSABILITÉ

Avant de procéder à l'ouverture d'un commerce et/ou à des modifications intérieures, **il est essentiel de se pencher sur la question de l'accessibilité et de la sécurité** : extincteurs, issues de secours, désenfumage.

Des règles strictes sont à intégrer en termes de sécurité. Rampe d'accès, largeur des couloirs, signalétique, couleurs, etc.

Des dérogations existent pour les bâtiments anciens.

Il est donc conseillé de se renseigner au préalable en mairie. **En cas d'accident, la responsabilité de l'exploitant est engagée si ce dernier ne s'est pas conformé aux règles.**

Le saviez-vous ?

200 000 € c'est le montant total des investissements réalisés par la commune depuis 2017 sur les ERP.

ENFANCE



PORTAIL  FAMILLE

BIENVENUE DANS VOTRE PORTAIL FAMILLE.
FACILITEZ-VOUS TOUTES LES DÉMARCHES
CONCERNANT VOS ENFANTS



Rappel: Toutes les inscriptions, modifications ou annulations concernant la cantine, le périscolaire, le centre de loisirs ou le secteur jeunes se font uniquement par le Portail Famille.
Pour y accéder, rendez-vous sur www.mon-portail-famille.fr/acces/cuges-les-pins.fr
ou directement sur le site internet de la commune www.cuges-les-pins.fr rubrique jeunesse.
Vous n'avez pas reçu vos identifiants ? Merci de contacter le service enfance au 04.42.73.39.43

SECTEUR JEUNES



Le secteur Jeunes a rouvert ses portes samedi 16 octobre à la villa Magdala. Une journée portes ouvertes en présence de M. Adragna, adjoint délégué à la jeunesse, M. Ramel adjoint délégué au sport, et de la nouvelle équipe de direction qui a permis aux jeunes de découvrir les activités proposées.

Au programme des prochaines semaines:

Vendredi 5 novembre
de 19h à 22h
Cinéma-Burger

Samedi 13 novembre
de 10h30 à 12h
Sortie VTT

Vendredi 19 novembre
de 19h à 21h
Tounois de jeux

Samedi 27 novembre
Initiation Boxe
avec Fabien Vicchi

Vendredi 3 décembre
de 19h à 21h
Tournoi Playstation et Pizzas

Samedi 11 décembre
de 10h30 à 12h30
Graff sur planche

Vendredi 17 décembre
de 18h30 à 20h30
Cinéma et pop corn

TRAIL SCOLAIRE



L'édition 2021 du trail scolaire de l'école élémentaire Simone Veil, en partenariat avec le Trail Club de Provence et animée par Didier Durnaïan, référent communal sport et école, s'est tenue le vendredi 15 octobre. Plus de 370 élèves, répartis en groupes de niveaux du CP au CM2 ont pris

le départ, sur des parcours de 1 à 1.5 km, après les consignes de sécurité présentées par M. Sébastien Milon, membre du Trail club de Provence. Chaque enfant a reçu une collation et une médaille à la fin de l'épreuve et les gagnants ont profité de leur coupe offerte par la mairie et de lots offerts par nos partenaires.

La municipalité tient à remercier pour l'encadrement de cette épreuve sportive : la présence des bénévoles du CCFF, la mobilisation des parents coureurs et des vttistes, ouvriers de course. Un grand merci également à la directrice de l'école, madame Chareyre-Franco, aux enseignants, au service de police municipale et au service animation pour leur implication !

Nous adressons enfin tous nos remerciements au Circuit Paul Ricard et à la Région pour leurs dotations de lots.

Rendez-vous dans quelques mois pour l'Édition 2022...

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



LES INFOS DU CMJ

Opération de nettoyage et découverte de la grande caserne des pompiers de France en présence de M. le maire et de Martine Vassal, le CMJ vous emmène dans les coulisses de ces deux journées.

OPÉRATION "NETTOYONS LA NATURE"

Le 26/09/21, nous avons participé à une journée de nettoyage du côté du jardin de la ville et de la chapelle. Nous avons ramassé beaucoup de déchets et surtout beaucoup trop de mégots !!! Nous nous sommes rendu compte que certaines personnes polluent la planète sans s'en soucier. Nous espérons qu'il y aura, désormais, moins de déchets à Cuges.

Romane



J'ai trouvé ça affreux car il y avait des mégots de cigarettes au sol par centaines. Mais ce qui m'a le plus choquée, c'est le nombre de déchets ménagers que nous avons trouvés.

Clémence

LA GRANDE CASERNE DES POMPIERS DE FRANCE



Une journée en immersion chez les sapeurs-pompiers pour le CMJ.

Jade

Nous avons eu la chance d'être invités à ce congrès. Nous avons eu le privilège de prendre une photo avec Martine Vassal et la ministre des Sports. Nous avons participé à des ateliers : premiers secours, intervention sur feu d'appartement, ... C'était une journée incroyable pour les CMJ.

Romane

C'était une chance d'être au Congrès National des Sapeurs-Pompiers car nous étions le seul CMJ. Nous avons pris une photo avec la ministre des Sports (R. Maracineanu) et la présidente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône (M. Vassal).

J'ai appris et découvert plein de choses. Mon moment préféré est celui où le chien des pompiers a fait de la tyrolienne pour montrer son travail. J'ai également apprécié toutes les nouveautés ainsi que la visite des camions et équipements des pompiers.

Loéva

C'était vraiment super chouette. J'ai vu et appris beaucoup de choses. J'ai aimé la démonstration du chien sauveteur. J'ai participé à des ateliers : massage cardiaque et fuite d'une citerne. Ce qui m'a le plus plu, c'est de monter 5 étages avec une bonbonne d'air et des tuyaux sur le dos. C'était très lourd. Les pompiers étaient très gentils avec nous.

Jules

ASSOCIATIONS À CUGES



L'ACTU DES ASSOCIATIONS

FOYER RURAL



Repas Beaujolais Nouveau
Dimanche 21 novembre 2021 à 11 h 30 salle paroissiale.

Participation 25€
Inscriptions et paiement avant le 15.11.2021.

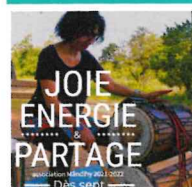
Cours d'informatique tous les lundis de 14h à 17h au local 1 ch de Raphèle (dojo)

Randonnée ouverte à tous au bénéfice du **Téléthon** le samedi 4 décembre 2021.

Balade découverte des oratoires de Cassis. Pique-nique tiré du sac. Dons libres. Départ 9h en covoiturage du parking en bas de la rue Victor Hugo.

Roger THURIES 06 34 77 43 27

MÂNDIHY



Ateliers de percussions africaines de l'ouest, ouvert à tous (Tambours prêtés sur place). Portes ouvertes avec essais gratuits. Salle des arcades

Lundi 18h à 19h30
Jeudi 19h à 20h30

Contactez-moi **06 48 20 39 52** ou sur mandihy.fr

CUGES RANDO LOISIRS



Et voilà la nouvelle saison de randonnées est là et c'est avec un grand plaisir que nous avons re c o m m e n c é

nos escapades dans nos belles collines provençales.

Les nouvelles du club :

- Proposition d'une initiation/découverte du long-côte début octobre
- Repas d'ouverture qui a eu lieu le 23 octobre dernier
- Mise en place de la 1ère séance de formation interne à la lecture de cartes et orientation
- Mise en place avec l'aide des enseignants d'une initiation à la course d'orientation pour les élèves des classes de CM1 et CM2. (A venir)

Petit rappel: possibilité d'utiliser le **PASS découverte** instauré par la Fédération qui vous permet de participer de façon ponctuelle à nos activités.

PILATES ASCH CUGES

Nos cours de Pilates et de renforcement musculaire ont repris le 8 septembre 2021. Comme l'an dernier nos cours de Pilates se tiennent au Dojo :

mardi matin 9h30-10h30
jeudi matin 8h45-9h45
jeudi soir 18h00-18h45
samedi matin 9h15-10h15

Un cours de 12h15-13h15 à la salle de danse complète ce planning. Un renforcement musculaire a lieu également **le jeudi soir 17h15-18h00** au Dojo. Ces cours s'adressent à tout public et sont à des tarifs très abordables. Ils ont lieu également pendant les vacances scolaires et sont retransmis sur Zoom pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer.

Pour tout renseignement merci de nous contacter par mail ou par téléphone : aschcuges@free.fr
07 81 49 34 42

OUSTAU CUJEN

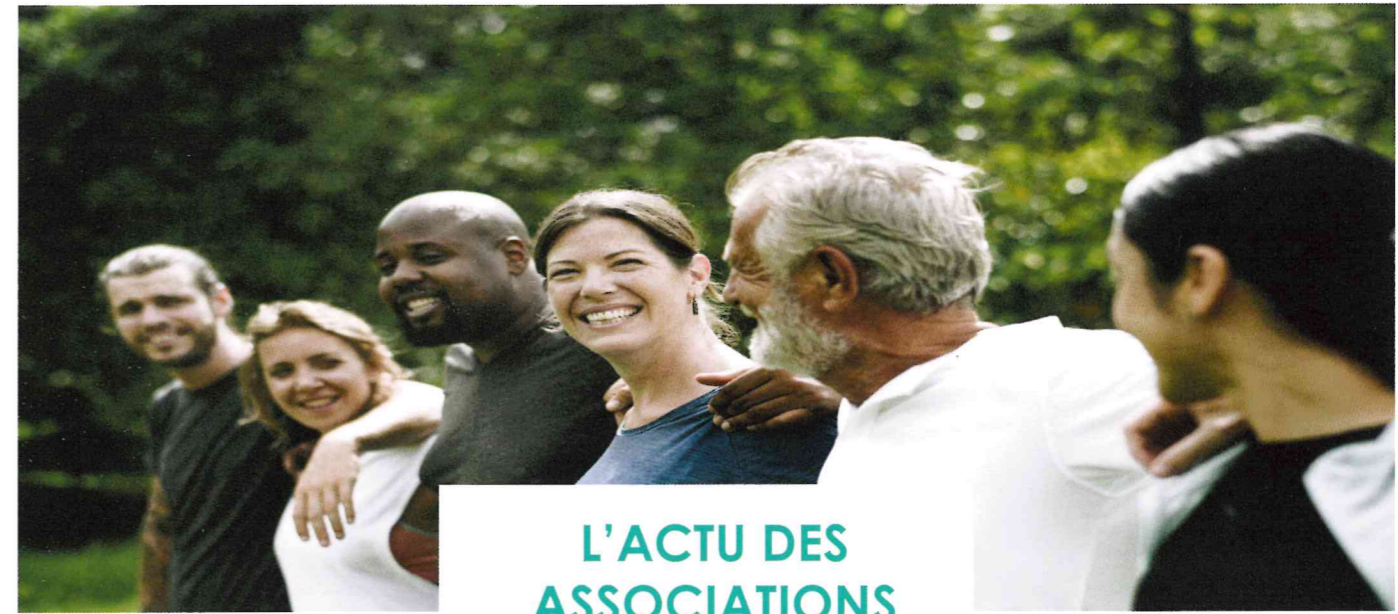


L'équipe de L'Oustau Cujen, votre boutique locale de producteurs et créateurs, vous attend nombreux avec plein d'idées cadeaux pour les fêtes.

Paniers gourmands, douceurs ou cocooning, n'hésitez pas à venir nous voir!

Nous organisons également une tombola avec un super panier 100% Cuges à gagner.

ASSOCIATIONS À CUGES



L'ACTU DES ASSOCIATIONS

CUGISTORIA



Cugistoria 27 et 28 novembre
Marché de Noël !
Les Cugistoriens ont bien l'intention de faire partie des exposants ! Ils ont hâte de vous y rencontrer et de parler avec vous de leurs projets.

TENNIS CLUB



Cette année le club a souhaité mettre l'accent sur nos «pitchouns» en ouvrant une section **GALAXIE**

TENNIS pour les enfants âgés entre 3-4 ans.

Pas moins de 11 enfants empoignent le mercredi matin leur plus belle raquette pour le plus grand bonheur de Caroline et Niels, leurs enseignants.

Pour les plus grands, c'est une section «COMPÉTITION» qui ouvre avec 4h d'entraînement par semaine. Bravo à eux pour leur investissement.

SAVE THE DATE : Café tennis le 14.11.2021 à 10h au Club !

Suivez-nous sur le Facebook du Club pour les manifestations à venir !

COMITÉ DE JUMELAGE

Le Comité de jumelage jumelé avec Chiusa di Pesio (Italie) organise son **assemblée générale le vendredi 12 novembre à partir de 18h30**, salle des mariages.

Ouvert à tous, vous serez les bienvenus. Masque obligatoire.

Renseignements: **06 64 54 27 37**

INAUGURATION CRÈCHE

15 Novembre 2021, inauguration de la crèche et bénédiction à **19h à l'Office de Tourisme.**

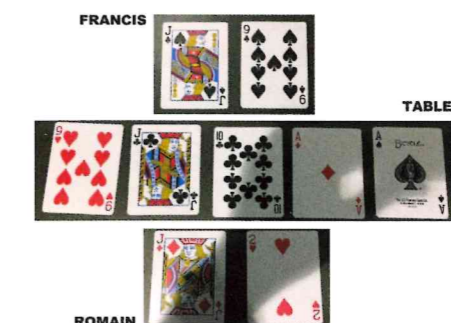
Apéritif offert par la mairie.

CHOC POKER



Qui a gagné ?

Francis et Romain ont touché leur valet devant les 5 cartes retournées sur la table.



Qui a gagné ?

A: Francis, **B:** Romain, **C:** Les deux

Réponse: Au poker, ce n'est pas parce que vous avez un jeu supérieur à celui de votre adversaire que vous avez gagné.

Le gagnant est celui qui a les 5 plus fortes cartes entre les 5 cartes communes sur la table et ses 2 dans les mains.

Dans ce cas, les 5 plus fortes cartes sont : paire d'as puis paire de valets et enfin la hauteur 10.

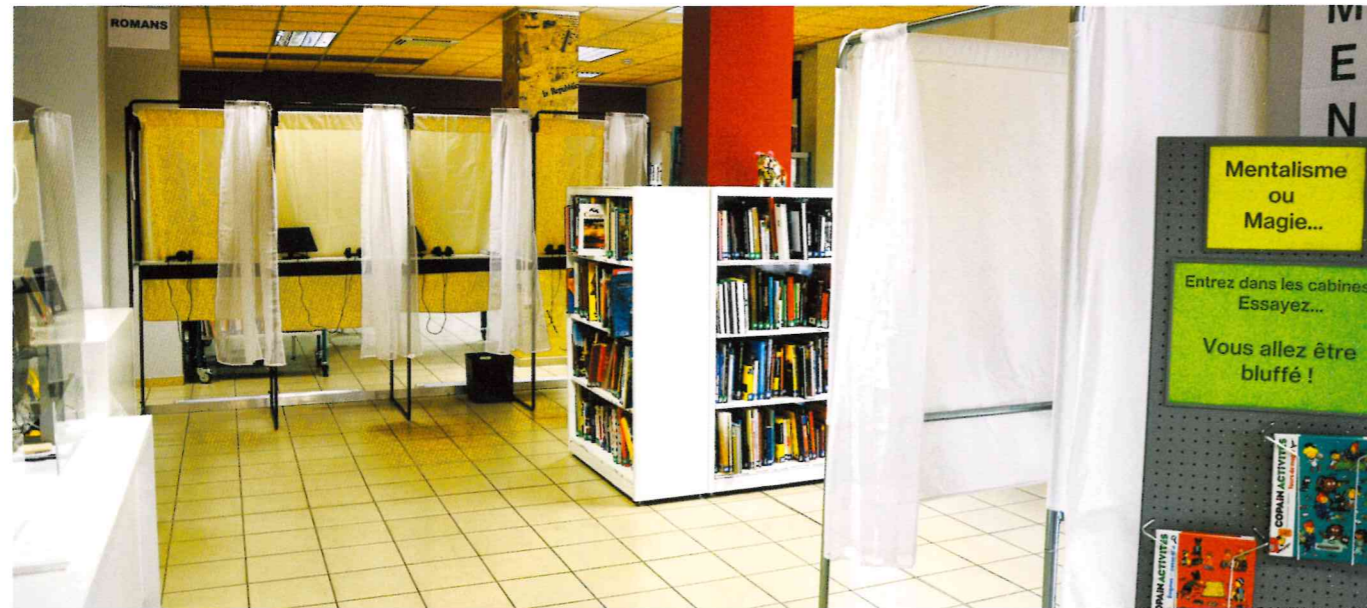
Les jetons sont partagés entre les 2 joueurs : Réponse C

LOTO ES CUGES

Dimanche 14 novembre aura lieu le loto du club de football de Cuges à 14h30 à salle des arcades.

Pour tout savoir sur les associations à Cuges, rendez-vous sur le site de la mairie www.cugeslespins.fr rubrique loisirs, annuaire des associations

CULTURE



CULTURE



JE VOUS ÉCRIS DU FUTUR



Médiathèque de Cuges / BDP 13

Je vous écris du futur

Du 23/10 au 27/11 : Exposition de 5 cabines interactives où ce sont les machines qui lisent dans les pensées des spectateurs... à découvrir et tester pendant les heures d'ouverture de la médiathèque.

Atelier Mentalisme et tours à distance

Le vendredi 5 novembre à 15h : un atelier pour apprendre à faire de la magie à distance (gratuit sur inscription ; à partir de 13 ans)

Spectacle de science-fiction « Je clique donc je suis »

par la Compagnie Phalène.

Le vendredi 5 novembre à 18h : Les téléphones et

les ordinateurs sont-ils plus forts que les mentalistes ? Ils captent les données personnelles à notre insu, nous surveillent en permanence et lisent même dans nos pensées. Les téléphones des spectateurs seront les supports des effets magiques de ce spectacle. *Gratuit sur inscription ; à partir de 15 ans.*

Renseignements et réservations au 04.42.73.39.55

CINÉMA ET LITTÉRATURE



Médiathèque de Cuges / Métropole / Agence régionale du livre

Venez à la rencontre de **Véronique Aubouy**, cinéaste et performeuse, **le mercredi 17/11 à partir de 17h**. Elle vous parlera de son projet « Proust lu » qu'elle mène depuis 30 ans et vous proposera des ateliers de lectures filmés autour de *La recherche du temps perdu* **le vendredi 19 et samedi 20/11**. Dans ces lectures filmées, des personnes de toutes générations et de tous horizons seront libres de se mettre en scène. Certains prêteront leur voix, d'autres participeront au tournage, à la prise de son...

Renseignements et réservations au 04.42.73.39.55

Les Rendez-vous de la Bibli :



- **Samedi 20 novembre à 11h** Atelier Philo avec Caroline Frétière (pour les enfants de 7 à 11 ans)
- **Mercredi 24 novembre à 16h30** Le temps d'une histoire avec Céline de la médiathèque (pour les enfants à partir de 5 ans)
- **Samedi 27 novembre de 10h à 11h30** Atelier d'écriture animé par Jeanne Bastide (public adulte)

Rappel :

Permanence Dys pour les parents. Pensez à prendre un rendez-vous avec Luce Nocera de l'association DFD13 **le mercredi 10/11 de 10h à 17h** pour vous informer et échanger sur les troubles dys.



Un espace pour ensemble créer, partager, innover...

LE FABLAB

Grâce à l'acquisition de nouveaux outils numériques, le FabLab propose de nouveaux ateliers dans un esprit communautaire et intergénérationnel. Le FabLab c'est aussi un espace de mutualisation des savoirs et des compétences de chacun tant pour les néophytes que les initiés, curieux et (ou) passionnés.

La philosophie FabLab s'inscrit aussi dans la tendance du « Do it yourself » ou faire soi-même et permet de réaliser à peu près tous les objets souhaités ou avoir la satisfaction de pouvoir réparer ceux qui nous tiennent à cœur pour un coût modeste.

Le FabLab s'ancre parfaitement dans le XXIème siècle avec la notion de recyclage mais aussi des nouvelles technologies.

Le Fablab peut également permettre aux jeunes créateurs de Cuges de réaliser un prototype et ainsi de concrétiser leurs projets avant de se lancer vers la commercialisation ou l'industrie.

Les Rendez-vous du Fablab :

- **Mercredi matin**
Atelier « Stop motion »
Comprendre et apprendre les différentes étapes pour la création d'un film animé (pour les enfants).
- **Mercredi après-midi**
Atelier « Découverte numérique »
Un atelier d'initiation à l'outil informatique: de la conception à la fabrication de l'objet (pour les enfants).
- **Intervention auprès des scolaires** avec différentes activités sous l'égide de l'animateur FabLab accompagné d'un enseignant (en semaine).
- **Samedi matin autour d'un café (1 fois par mois)**
Atelier « Repair café » Celui-ci a pour but la réparation de divers objets. (pour adultes).
Atelier « Café codage »
Apprentissage d'un langage informatique servant à créer des sites internet, des applications, jeux vidéo etc. (pour adultes).
- **Samedi après-midi (1 fois par mois)**
Atelier jeux vidéos (tout public)

À venir : soirées à thème (jeux vidéos, jeux de rôle/Espace Game) un samedi par mois

Renseignements et réservations auprès de M. Inal 04.42.73.39.55

FabLab, triangle entre la communication, le partage et la pédagogie se veut un modèle éducatif, économique, social et citoyen ouvrant pour chacun un champ des possibles infini.

L'invitation est lancée pour laisser place à votre créativité, la satisfaction de fructueuses rencontres et fabuleuses découvertes.

Corinne Mozolenski, adjointe à la culture et au patrimoine



ATELIERS DES TERRITOIRES: POUR UNE DÉVIATION EFFECTIVE DE LA COMMUNE

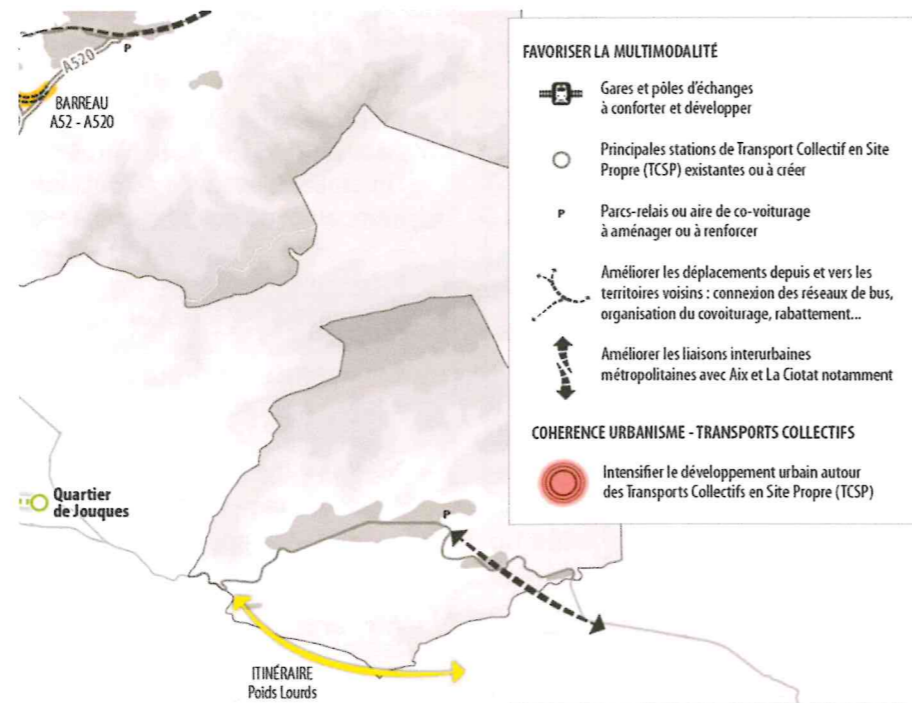
Depuis janvier 2020, le Préfet du Var a pris l'initiative d'organiser plusieurs ateliers des territoires qui avaient pour ambition « d'accompagner, grâce à la mobilisation d'une équipe externe pluridisciplinaire de haut niveau, l'émergence et l'élaboration de projets de territoires intégrés à l'échelle intercommunale et/ou sur de grands territoires ».

UN ENJEU MAJEUR POUR CUGES-LES-PINS :

Un des enjeux importants de ces ateliers consistait notamment à acter le principe de la déviation de la commune de Cuges-les-Pins et assurer une desserte suffisante de la zone industrielle de Signes. En effet, les arrêtés adoptés par le maire, Bernard Destrost en 2018 et 2019, interdisant la traversée de notre commune aux poids-lourds de plus de 3,5 tonnes, avaient impulsé une réflexion sur la nécessité de créer une véritable déviation de la commune et aussi de favoriser la desserte de la zone industrielle de Signes en plein accroissement.

Pour mémoire, notre commune supportait avant 2018, 90% du trafic généré par la zone industrielle de Signes, trafic désormais majoritairement supporté par la commune du Beausset.

Cette situation demeure aujourd'hui insatisfaisante car elle génère des



nuisances importantes ainsi que des risques d'accidents sur la commune du Beausset, les poids-lourds empruntant des axes desservant les établissements scolaires de cette commune.

Dès 2014, Bernard Destrost avait souhaité rouvrir et engager pleinement le dossier de la déviation effective de Cuges. C'est d'ailleurs pour cette raison

que la déviation a été inscrite sur le projet d'aménagement et de développement durable (« PADD ») du plan local d'urbanisme intercommunal (« PLUi ») en cours d'élaboration par la Métropole Aix-Marseille-Provence. C'est également dans ce sens que Marion Taupenas, participant aux réunions préalables de mise en place du PLUi a demandé



LA MÉTROPOLE AMP ABSENTE DES DÉBATS

à supprimer l'emplacement historique réservé à la déviation de la commune qui se situait à l'origine sur le poljé, à proximité immédiate de notre zone agricole protégée, ceci constituant un non-sens écologique.

Lors de la réunion du premier atelier qui s'est tenue en janvier 2020, Bernard Destrost avait rappelé que la commune faisait partie intégrante de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence seule légalement compétente en matière d'aménagement du territoire, de transport, de mobilité et de développement économique.

De la même façon, en février et mai 2021, Marion Taupenas avait alerté les services de l'Etat et les élus du Var, sur la nécessité de convier la Métropole AMP aux débats aux fins de faire coïncider utilement les avancées des Ateliers avec le calendrier soutenu de l'élaboration du PLUi qui actera l'aménagement du territoire de notre commune pour les années à venir.

A défaut, ce qui serait « acté » par lesdits ateliers dans le Var resterait lettre morte dans les Bouches-du-Rhône et inversement.

Une réunion finale qui tourne court !

Lors de la réunion du 16 septembre dernier qui devait clôturer les « Ateliers des territoires », en présence du Préfet du Var, Bernard Destrost et son Adjointe ont eu la mauvaise surprise de s'apercevoir que les documents transmis par les services de l'Etat du Var demeuraient erronés dès lors qu'ils faisaient encore état du premier tracé de la déviation passant par la plaine de Cuges.

De surcroît et malgré leur demande insistante, la Métropole Aix Marseille Provence n'était toujours pas invitée autour de la table.

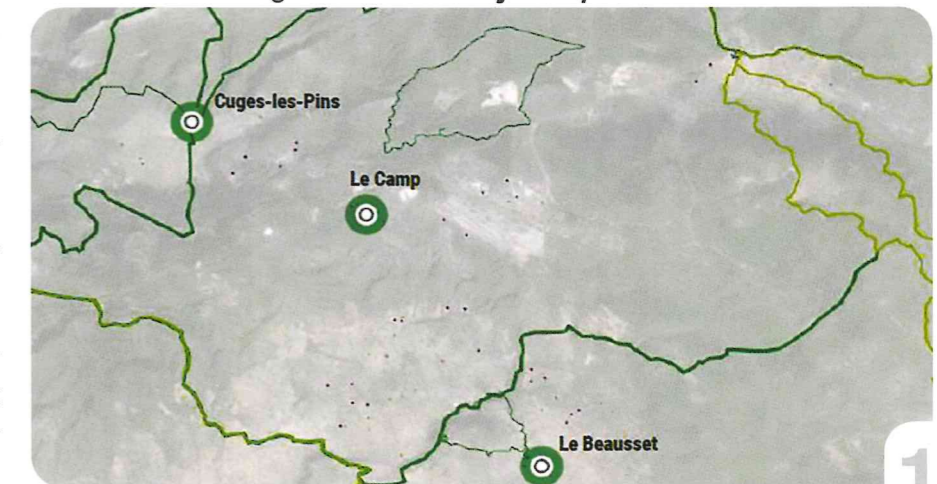
Les élus de Cuges ont donc

quitté les débats après avoir précisément rappelé le non-sens tout à la fois politique et juridique consistant à « oublier » d'inviter la Métropole AMP à prendre part aux débats et ne pas prendre en compte le tracé de la déviation via le massif de Fontblanche.

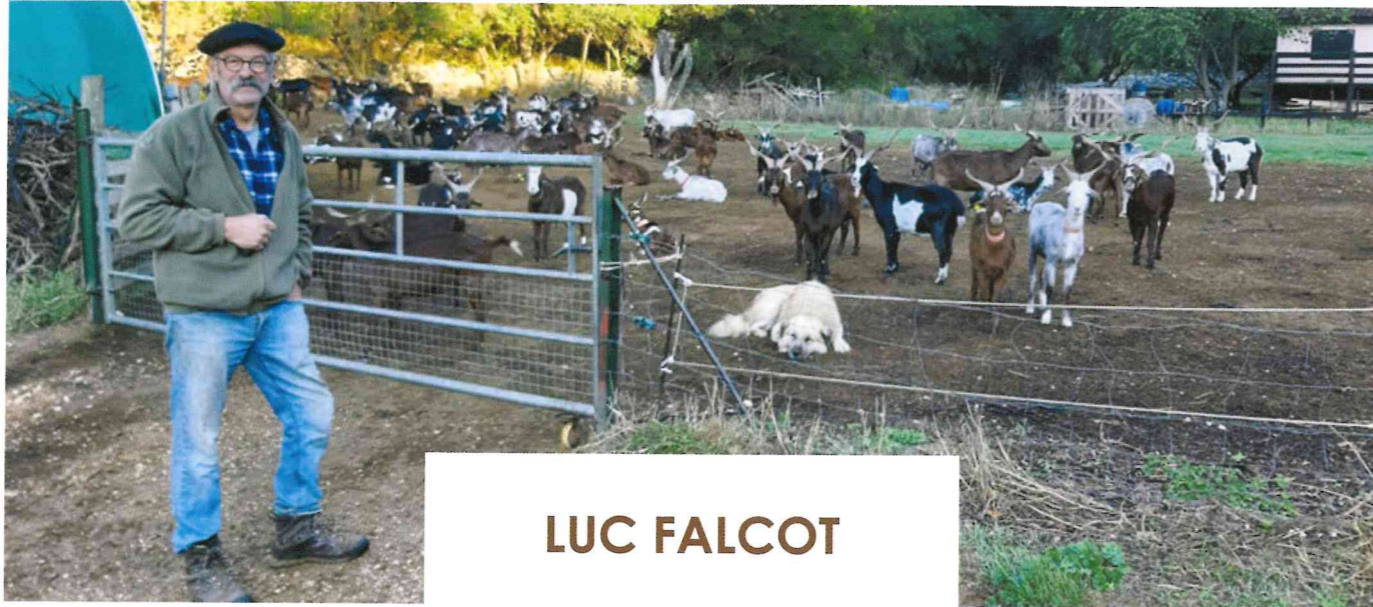
Soyez-sûr que Bernard Destrost et son équipe demeureront très vigilants à ce sujet dans les intérêts de notre commune :

La plaine de Cuges-les-Pins ne constituera pas une simple aire de répartition des flux de poids lourds entre le Var et les Bouches-du-Rhône...

Marion Taupenas : Adjointe à l'urbanisme et aux affaires juridiques



PORTRAIT



LUC FALCOT

Luc et Magali se sont installés en 1998. Leur histoire, c'est celle d'une reconversion totale et d'un pari gagné.

IL ÉTAIT UNE FOIS...

Il n'est pas rare d'avoir déjà rencontré Luc Falcot au détour des chemins et des massifs de la Sainte Baume. Luc c'est un peu notre figure locale, il fait même l'objet de nombreuses émissions de télévision qui mettent en valeur la Provence et notre belle commune ; il est un peu le témoin « intemporel » de ces histoires qui sentent bon la garrigue et de ces traditions pastorales dont il aime parler.

L'histoire de Luc et de son épouse Magali s'écrit il y a 23 ans ; elle naît de cette rencontre faite avec une dizaine de **chèvres du Rove** qu'ils récupèrent un beau jour ; c'est le début d'une belle aventure familiale.

Pour Luc tout cela a d'abord commencé par un rêve d'enfant, celui d'être un jour berger. Pourtant rien ne le prédestinait à ce métier. Commercial pendant plusieurs années, Luc et sa femme achètent un cabanon à deux pas d'OK Corral qu'ils retapent avant de changer complètement de vie.

Le couple se forme « sur le tas » au métier d'éleveur et de la fromagerie. Leur troupeau compte aujourd'hui 120 chèvres dont ils assurent la traite chaque matin de janvier à octobre avant de partir dans la colline pour 6 à 8 heures de pâturage .

Mais les chèvres de Luc ont également un intérêt environnemental et gustatif ; elles permettent l'entretien du territoire, la prévention des incendies, le renforcement de la biodiversité et donnent aussi son goût délicat à la brousse en fonction des herbes qu'elles broutent. Luc et Magali ont étendu leur activité et les points de vente.



Les ventes se font à la maison, au marché paysan du cours Julien et à la Penne-sur-Huveaune via l'AMAP « Les amis paysans ».

Fromages certifiés AOC 100% fermier et AOP, le cahier des charges pour la fabrication des fromages de chèvre et des brousses est très strict : pas d'OGM, pas de dessaisonnement, pas d'insémination artificielle.

La famille est fière de contribuer à la préservation d'une espèce en voie de disparition car si l'on ne comptait plus qu'une dizaine de chèvres du Rove il y a quelques années, elles sont plus de 10 000 aujourd'hui en France. Luc Falcot multiplie les casquettes. Il est aussi vice-président de la race Rove, vice-président du CERPAM (Centre d'étude réalisation pastorale Alpes Méditerranée), formateur, berger, commerçant... Et lorsqu'on lui demande s'il regrette son choix d'être devenu berger, il répond avec un sourire en coin : « **La seule chose que je regrette c'est de ne pas l'avoir fait plus tôt** ».

Aujourd'hui la relève est assurée par son fils Bastien âgé de 23 ans qui commence des études pour reprendre la bergerie de ses parents, l'histoire se poursuit...

www.lacabredor.com

ART EN CIEL



L'association tadlachance vous invite à assister à l'événement ART EN CIEL, un parcours de découverte des œuvres réalisées ponctué de différentes prestations culturelles Cugoises.

Le thème **ART EN CIEL** est proche de celui de l'arc en ciel, il propose aux artistes d'exécuter un travail d'art contemporain contextuel en lien avec le spirituel, le mystère, l'émerveillement, les mondes cachés, l'univers, ce qui est en haut léger et ce qui nous dépasse...

Seize artistes internationaux vont réaliser des œuvres in situ sur les sites historiques de Cuges-Les-Pins. **Du 1 au 5 novembre** les artistes vont réaliser des œuvres sur place en rapport avec le lieu choisi, que ce soit **la chapelle des Pénitents blancs, le lavoir, l'église, la chapelle saint Antoine, l'aire de foulage, la tour de l'horloge** etc. Ces lieux historiques seront habités d'œuvres originales et uniques. Une médiatrice fera la visite des œuvres pendant le weekend et le parcours sera ponctué d'inattendus musicaux et littéraires.



Photographie à travers une flaque d'eau de Giuseppe Pintus

Création céramique de Seeta Muller



De nombreuses associations cugeoises se joignent à l'événement **ART EN CIEL** pour des visites guidées, des lectures, des performances musicales et autres: **Leila Kad** (visites guidées), **Cabre d'or** (musique), **Naïade Acker** (théâtre) **Mandihy** (percussions), **Cugistoria** (histoire), **Flora Hol et Emilie Ianello** (musique), **Laurent Espanet** (piano) **la Médiathèque de Cuges** (lectures) **Lire et faire lire** (lectures) et **Dominique Poupardin** (film), **Judicael Flandin** (vidéo).

Pour connaître les horaires des visites guidées, des lieux et prestations musicales rendez-vous sur le site de tadlachance www.tadlachance.com et au point d'accueil place Lucius Cal.

À RETENIR

- **Vernissage** : Samedi 6 novembre à 11h place Lucius Cal, point d'accueil, route nationale.
- **Parcours d'art ouvert** : Samedi 6 novembre de 11h à 18h et le Dimanche 7 novembre de 10 h à 18h
- **Film** : Dimanche 7 novembre à 15h30 à la salle des mariages de Cuges, un documentaire sur l'artiste Abraham Poincheval, *Dans l'armure d'Abraham*.
- **Présentation du travail des artistes**: mardi, mercredi et jeudi soir à partir de 21h.

AIDE AU LOGEMENT



DISPOSITIF D'AIDE À LA RÉNOVATION

Vous souhaitez engager des travaux de rénovation énergétique dans votre copropriété ? Depuis le 1er janvier 2021 l'aide MaPrimeRénov' Copropriétés vous permet de financer les travaux de rénovation énergétique de votre copropriété.



Aides financières

Pour des travaux de rénovation énergétique dans des logements existants



Le saviez-vous ?

Pour bénéficier de l'aide MaPrimeRénov' Copropriétés, une copropriété doit obligatoirement avoir au préalable été immatriculée par le syndic, sur le registre national d'immatriculation : <https://www.registre-coproprietes.gouv.fr>.

Pour toute information ou pour déposer un dossier, rendez-vous sur : www.maprimerenov.gouv.fr

Qu'est-ce que le dispositif MaPrimeRénov' Copropriétés ?

MaPrimeRénov' Copropriétés permet d'aider toutes les copropriétés pour leurs travaux de rénovation énergétique.

À quelles conditions ?

- Avoir au moins 75 % de résidences principales (ou de tantième d'habitation principale) et avoir été construite il y a plus de 15 ans,
- Être immatriculée au registre national des copropriétés,
- Réaliser des travaux permettant une amélioration significative du confort et de la performance énergétique (gain après travaux d'au moins 35 %), par un professionnel qualifié RGE et avec une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO).

Les montants d'aides et le mode de calcul de MaPrimeRénov' Copropriétés est de 25 % de la quote-part des travaux dans la limite de 3.750 €/logement.

Si vos travaux concernent une copropriété avec une étiquette énergétique F ou G, vous pourrez bénéficier d'une aide complémentaire de 500€/

logement dans le cadre du bonus France relance.

Une aide complémentaire de 3.000 €/logement pourra être accordée pour les copropriétés qualifiées de « fragiles » ou situées dans un quartier en renouvellement urbain (NPNRU).

Pour vous aider dans votre projet, une assistance à maîtrise d'ouvrage professionnelle (AMO obligatoire) vous accompagne pour son élaboration, le montage de la demande de financement et le suivi des travaux.

Cet accompagnement est pris en charge dans la limite de 180€/logement.

MaPrimeRenov' Copropriétés, comment ça fonctionne ?

Une seule aide collective vous est versée directement, en tant que syndicat de copropriétaires. C'est une aide à la pierre, instruite par les délégations locales de l'Anah ou votre collectivité territoriale.

Cela vise à simplifier les démarches et les paiements, et à pouvoir intervenir indépendamment des situations individuelles des copropriétaires, qu'ils soient occupants ou bailleurs.

TRAVAUX



LE CIMETIÈRE DE CUGES

Le cimetière de Cuges s'étend sur une superficie totale de 6800 m2. Sa création remonte à plus d'un siècle et demi. Il porte ainsi l'histoire de nombreuses familles cugeoises qui viennent s'y recueillir. Mais notre cimetière c'est bien plus que cela. Nécessitant une véritable organisation, il fait aujourd'hui l'objet d'une réflexion sur les travaux et aménagements à venir...

UN LIEU DE RESPECT



Les cimetières ne sont jamais plus visités qu'en cette période de la Toussaint. Tombes, caveaux, colombariums, jardin du souvenir, la structure d'un cimetière est parfois complexe et le travail en amont méticuleux car il s'agit d'un élément important du patrimoine communal.

Parce qu'il est un lieu souvent difficile, on ignore le travail de gestion qu'un cimetière demande et notamment la répertoriabilité des concessions. A cet égard, la commune s'est dotée d'un logiciel informatique il y a quelques années afin de pouvoir faciliter leur recensement.

D'autre part, les cimetières

demandent une certaine rigueur administrative par exemple avec le cas des tombes perpétuelles abandonnées qui exigent un constat d'abandon de 5 années et d'une enquête avant que l'emplacement puisse être de nouveau proposé à d'autres familles. Les concessions non renouvelées ont, elles, une échéance de 2 ans.

Mais ces procédures engendrent une autre question, celle des restes des défunts. Sur ce sujet, une délibération a été prise au dernier conseil municipal. Il a été notifié l'emplacement de cet ossuaire où seront déposés les restes identifiés des défunts.

ET DE RECUEILLEMENT

Les cimetières sont aussi, et on a tendance à l'oublier, un lieu de vie pour ceux qui restent. Les proches continuent d'y entretenir le souvenir de ceux qui leur ont été chers.

Pour cela, la commune souhaite aménager dans les années à venir le cimetière du village en un lieu paysager afin d'offrir à ses

visiteurs un lieu de recueillement accueillant et calme.

Des travaux sont en cours d'études sur ce point pour mettre au mieux en valeur les nombreux caveaux de chaque section du cimetière et les 4 groupes de 10 colombariums au niveau du jardin des souvenirs. 3 bancs ont d'ailleurs été installés à cet emplacement pour que les visiteurs puissent prendre le temps de se recueillir comme ils le souhaitent.

Le cimetière de Cuges-les-Pins se veut dans les prochaines années aussi accueillant que les jolies dénominations de ses allées qui empruntent leurs noms aux oiseaux, aux vents, aux fleurs et aux arbres.

La mairie mène actuellement une réflexion globale sur son aménagement qui entrera dans le cadre des travaux d'accessibilité. L'espace dédié aux columbarium va également être prochainement réaménagé, notamment avec des bancs afin de permettre aux familles de s'y recueillir.

TRIBUNE LIBRE

EXPRESSION DES ÉLUS N'APPARTENANT PAS AU GROUPE MAJORITAIRE

Etre transparent nous vaut la censure.

Nous avons écrit un premier article au sujet de la réouverture de la Magdala au secteur jeunes visant à saluer cet effort municipal et dans le même temps à alerter sur des problèmes de vétusté et de sécurité des extérieurs.

Mr le Maire a refusé de le publier en l'état, le qualifiant de mensonger et blessant. Il reflétait pourtant bien ce qui nous avions vu lors de notre visite le jour de l'inauguration. Nous le publierons probablement lors de notre prochain Transparence et des photos viendront à l'appui de notre propos. Nous restaurerons ainsi la liberté d'expression, cette tribune n'étant finalement pas si libre puisque sujette à censure.

Toujours est-il que dans son email Mr le Maire s'est engagé à réaliser des travaux des extérieurs pour le printemps, il y aura ainsi l'ajout d'un point d'eau et d'un espace facilitant la convivialité. Les jeunes seront également consultés quant à la réhabilitation du petit local.

Nous resterons donc attentifs à la réalisation de ces travaux.

Vos élus d'opposition « Cuges c'est vous »: Fabienne BARTHELEMY, Pascaline DUBRAY, Audrey MOLINA, Jean Henri LESAGE, Eric REMEN(www.cuges-c-vous.fr et page Facebook Cuges c'est vous)

EXPRESSION DES ÉLUS APPARTENANT À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Il y a un sujet récurrent qui mobilise l'attention des parents et des élus, c'est la traversée des enfants au passage piéton situé côté « est » du village, aux abords du magasin Carrefour.

Beaucoup de parents souhaitent en effet voir sécuriser cette zone dès lors que de nombreux écoliers empruntent le passage piéton situé à proximité de l'abri bus.

Un petit rappel nécessite d'être fait sur ce sujet : Premièrement, pour obtenir l'autorisation de mettre un passage piéton à cet endroit, il a fallu reculer la pancarte d'entrée de ville. Deuxièmement la route, bien que située dans le périmètre urbain, reste une route départementale à grande circulation soumise aux autorisations exclusives du département, principalement en ce qui concerne son aménagement. En termes de sécurité, un éclairage public a été positionné à cet endroit et un radar de chantier est placé de façon intermittente pour limiter la vitesse à 50 km/h. Pour le moment, le département n'a autorisé aucun autre dispositif de sécurité.

Nous restons vigilants et attentifs aux attentes des cugeois et ne manquerons pas d'apporter les solutions d'aménagement nécessaires dès que cela sera possible.

Groupe Cuges Avenir



crédits photos: tourillon-photographies.fr

13ème édition du Trail de la Sainte Baume



Le Sec a rouver



Edition 2021 du trail scolaire Ravitaillement pour les petits coureurs !



C'est la ligne d'a

AGENDA

- **Samedi 6 novembre - à 11h**
Art en Ciel - Vernissage
Place Lucius Cal
- **Samedi 6 novembre - de 10h à 18h**
Art en Ciel - Parcours d'art
- **Dimanche 7 novembre - de 10h à 18h**
Art en Ciel - Parcours d'art
- **Dimanche 7 novembre - à 15h30**
Art en Ciel - Film
Salle des mariages
- **Vendredi 12 novembre - à 19h**
Cérémonie des nouveaux arrivants
Salle des arcades
- **Dimanche 14 novembre - à 14h30**
Loto ES Cuges
Salle des arcades
- **Dimanche 21 novembre - à 11h30**
Repas Beaujolais
Salle Paroissiale
- **Dimanche 21 novembre**
Bourse aux jouets
Salle des arcades
- **Samedi 27 et Dimanche 28 novembre**
Marché de Noël
Salle des arcades
- **Vendredi 3 et Samedi 4 décembre**
Téléthon
Salle des arcades
- **Samedi 11 décembre - à 21h**
Pièce de théâtre « Building »
Les Chuchoteuses
Salle des arcades

À VOUS LA PAROLE ANNONCE

Professeur de mathématiques et physique/chimie en poste en école d'ingénieur donne cours particuliers ainsi qu'un suivi méthodologique personnalisé, fondé sur la gestion mentale et le dialogue pédagogique pour développer l'attention, la mémorisation, la réflexion, la compréhension et l'imagination créatrice.

Contact:
Frédéric 06 50 57 15 30

PETITS BONHEURS

NAISSANCES

Soan Akram BOUZAIENE, né le 18 septembre à Aubagne
Léana Marie Patricia LEGRAND, née le 6 septembre à Marseille 6°
Louane Livia Hélène LEGRAND, née le 6 septembre à Marseille 6°
Catalina Séléna Bernardette ESPINOSA, née le 19 septembre à La Ciotat
Livia Mélanie Christelle TETART, née le 24 août à Aubagne
Jannah CHEREF, née le 10 octobre à Aubagne

MARIAGES



Frédéric CASANO et
Vanessa FANCELLI
mariés le 18
septembre 2021



Charlie LICARI et
Axelle PALISSE
mariés le 02 octobre
2021



Cyrille LENEL et
Aïcha ABDOULKA-
RIM-OMAR mariés
le 16 octobre 2021

MARCHIÉ

★ DE NOËL ★

★ CUGES LES PINS ★

27 & 28 NOVEMBRE

★ DE 9H00 à 18H00 SALLE DES ARCADES



Organisé par le Comité des fêtes
en partenariat avec la municipalité

comitedesfetescuges@gmail.com

